

Communiqué de presse

METHANOR

Résultat de l'assemblée générale et paiement du dividende

Paris, le 06 juillet 2021 – Méthanor (Euronext Growth, FR0011217710 ALMET), société spécialisée dans le financement et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables, informe ses actionnaires du résultat de l'Assemblée générale mixte du 30 juin dernier.

L'Assemblée générale mixte de Méthanor du 30 juin 2021 a donné lieu à l'approbation par les actionnaires de toutes les résolutions. Les actionnaires ont notamment approuvé la distribution d'un dividende de 10c€ par action, avec une option de paiement en numéraire ou en actions de la société. Le détachement du dividende aura lieu le 13 juillet avant bourse.

Les actionnaires pourront exercer leur option à compter du 15 juillet 2021 jusqu'au 29 juillet 2021 (cette date incluse) auprès des intermédiaires financiers habilités à payer le dividende, étant précisé qu'au-delà du 29 juillet 2021, le dividende sera payé uniquement en numéraire, le règlement intervenant le 4 août 2021.

Suivant les délibérations de l'assemblée générale des actionnaires commanditaires et décisions de l'associé commandité de la société en date du 30 juin 2021 également, il a été décidé de retenir un prix unitaire pour chaque action émise en paiement du dividende, égal à 90 % du montant résultant de la moyenne des cours d'ouverture d'une action METHANOR des vingt (20) séances de bourse précédant la présente assemblée générale, diminué du montant net du dividende et arrondi au centime d'euro supérieur.

Le prix unitaire pour chaque action émise en paiement du dividende (nominal et prime incluse), calculé selon les méthodes retenues suivant délibérations de l'assemblée générale des actionnaires commanditaires et décisions de l'associé commandité de la société en date du 30 juin 2021, **est fixé à 4,22 €**.

Méthanor rappelle l'éligibilité de ses actions au dispositif PEA PME. Les actions Méthanor (ALMET - FR0011217710) peuvent donc être intégrées dans les portefeuilles PEA-PME et PEA. Pour mémoire, grâce au statut fiscal de SCR, le dividende de Méthanor n'est pas soumis à l'impôt sur le revenu pour les actionnaires personnes physiques conservant leurs actions au moins 5 ans et s'engageant à réinvestir leurs dividendes en actions de la société.

En 2020, Méthanor a dégagé un bénéfice net de 213,2 K€ et affiche un résultat net positif chaque année depuis sa création en 2012.

A propos de Méthanor

Cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0011217710 ALMET), Méthanor a pour vocation de financer et d'exploiter des projets d'énergies renouvelables. L'électricité ou le gaz produits sont revendus à EDF ou Engie dans le cadre des objectifs du Grenelle de l'environnement et bénéficient de tarifs de rachat garantis pendant 20 ans.

Ces contrats de rachats garantis permettent d'offrir à Méthanor un rendement sécurisé sur 15 à 20 ans.

Pour plus d'informations : www.methanor.fr

CONTACTS PRESSE

Méthanor

contact@methanor.fr

T : 01 40 15 61 77

Ulysse Communication

Fabio Marquette

fmarquette@ulysses-communication.com

T : 06 28 45 40 97

Avertissement :

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Méthanor dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.

Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Méthanor aux Etats-Unis. Les actions de Méthanor ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Méthanor n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.